

**De:** Gironde Ufolep <[ufolep33@gmail.com](mailto:ufolep33@gmail.com)>

**Objet:** Cycloport UFOLEP Saison 2020-2021

**Date:** 4 février 2021 à 15:20:56 UTC+1

A l'attention des associations cycloport UFOLEP 33,

Dans cette attente de savoir si vos vélos vont pouvoir enfin sortir du garage et voir à nouveau un peloton sur des courses, nous venons vous apporter quelques petites informations mais aussi nos incertitudes.

Tout d'abord, la reprise et le soutien de votre activités comme de toutes les activités sportives fédérées à l'UFOLEP est une priorité pour nous. Soyez convaincus, qu'à notre niveau nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider les structures et accompagner au mieux chacun de vous dans cette période. C'est dans ce contexte et cette volonté que la CTD cycloport s'est tenue lundi 11/01 au comité UFOLEP 33.

1/ Permettez moi de vous préciser en préambule les dernières nouvelles qui nous concernent tous directement.

L'assemblée nationale a voté la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin et ce projet de loi était en débat le 27/01 au sénat qui lui a voté la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 3 mai. Il va donc y avoir des navettes entre le sénat et l'assemblée nationale mais une chose est certaine c'est qu'avec cet état d'urgence sanitaire les interdictions de manifestations sportives et notamment sur la voie publique seront normalement comprises dedans.

Nous pouvons donc malheureusement penser qu'aucune épreuve ne pourra être organisée avant le 3 mai ou le 1er juin. ATTENTION, c'est une analyse de ce qu'il se passe et nous ne disons pas que c'est ce qu'il va se passer !!!

A ce jour les dossiers de courses des épreuves les plus proches ont été déposés en préfecture et restent dans l'attente d'une réponse mais surtout de précisions gouvernementales sur l'ouverture ou l'interdiction des épreuves. Ceci étant, aucune annulation ne sera demandée ou prononcée par l'UFOLEP tant que nous n'aurons pas de certitudes. Nous préférons avec l'appui des organisateurs déposer les dossiers et être en règle afin que le jour où les courses pourront reprendre nous soyons tous prêts à recourir.

2/ Lors de la CTD, nous avons pu avec plaisir constater que les organisateurs ont proposé de nombreuses dates de courses au calendrier.

Le calendrier est disponible en ligne pour tous dans une version à ce jour uniquement numérique et sans mise en forme au regard des annulations très probables à venir.

<https://ufolep33.wixsite.com/calendriers/cyclospor>

3/ Maintiens des catégories de 2020 ou avant si absence de demande en 2019 de certains coureurs. Aucune descente de catégories autorisées lorsque la saison débutera (sauf pour raison médicale et sur justificatif).

Les descentes seront autorisées 3 mois après la reprise officielle et avec un minimum de 5 courses faites en gironde.

Les demandes de cartes de catégories se feront dès lors que nous aurons une visibilité un peu plus importante sur la reprise.

4/ Lorsque les courses reprendront nous respecterons le protocole décidé l'an dernier et mis en place sur quelques courses. Bien sur nous l'adapterons aux exigences supplémentaires qui pourraient être demandées par le gouvernement.

Voici les informations que nous pouvons vous donner. Bien sur ce n'est pas grand choses et vous les aviez déjà mais sachez que nous sommes à vos côtés et disposés à vous soutenir et vous accompagner si vous en avez besoin.

Restant à votre disposition

Bien sportivement

**Loïc Blanchet**

**Directeur UFOLEP Gironde et antenne Bordeaux Maritime Métropole**

**06 14 30 81 86**

**DÉCOUVREZ  
LES SUPER-HÉROS  
DU MULTISPORT  
NATURE UFOLEP !**

Fédération sportive de  
la Ligue de  
l'enseignement  
un sport en l'école, partout

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
GIRONDE  
Château Betailhe  
72 avenue de l'église romane  
33370 Artigues près bordeaux  
Tél : 05.56.79.00.22



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
BORDEAUX MARITIME METROPOLE  
Antenne  
5 rue Lucien Faure  
33300 Bordeaux

Site Internet <http://www.cd.ufolep.org/gironde>  
Suivez nous sur [FACEBOOK](#)